



## Communiqué de Presse

Mercredi 15 septembre 2021

**Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental de la Somme, Françoise Crété, Présidente de la Chambre d'Agriculture de la Somme,  
et Yves Butel, Président de la Fédération des chasseurs de la Somme,**

**appellent au respect des acteurs locaux et à un véritable dialogue**

**avec l'Office Français de la Biodiversité  
depuis le Ministère de la Transition écologique**

À deux reprises depuis le début de l'année, Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental, attire l'attention des services de l'État sur le manque de souplesse et de bon sens dans l'application sur le terrain, des mesures réglementaires par l'Office Français de la Biodiversité (OFB) : par courrier du 12 mars dernier, sur des procédures judiciaires engagées auprès d'un agriculteur et susceptibles de créer des tensions puis, en date du 15 juin, au sujet de l'interdiction du transport d'appelants dans le cadre de la chasse au gibier d'eau.

Plus récemment, une réunion en Préfecture de la Somme associant l'administration, le Conseil départemental, la direction régionale de l'OFB, la profession agricole (Chambre d'agriculture, syndicats, etc.) a malheureusement permis de souligner que les deux exemples précités ne sont pas des cas isolés et ciblent tous les acteurs du rural.

L'application caricaturale de la réglementation en vigueur ne peut que susciter des incompréhensions chez un monde agricole qui compense déjà d'une administration contraignante, des aléas climatiques, d'un contexte économique incertain et parfois d'attaques infondées. La brutalité des procédures judiciaires de l'OFB et des mots employés créent un sentiment de « *deux poids, deux mesures* » chez ceux qui agissent de bonne foi et se sentent

parfois mis en cause de manière plus importante que les coupables d'incivilités.

**Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental de la Somme, Françoise Crété, Présidente de la Chambre d'Agriculture de la Somme et Yves Butel, Président de la Fédération départementale des chasseurs de la Somme ont relayé hier lors d'un rendez-vous au Ministère de la Transition écologique ces risques croissants d'escalade, dans le contexte actuel de zèle, dans l'application de la réglementation par l'OFB.**

Ils ont rappelé que les agriculteurs et les chasseurs sont des acteurs essentiels de la préservation de la biodiversité qui doivent être considérés en tant que tels, et non comme des délinquants. Ils demandent que les habitants du territoire soient respectés et les spécificités locales prises en compte. Ils considèrent que la réglementation doit être appliquée avec souplesse et pédagogie dans un positionnement favorisant l'apaisement, y compris avec les collectivités locales qui peuvent également rencontrer des difficultés avec l'OFB, lors d'opérations d'aménagement.

Ils demandent de pouvoir disposer d'un cadre clair sur ce qui est autorisé afin de sécuriser les agriculteurs et les chasseurs, mais également toutes les collectivités.

**Ils ont tous les trois formulé le souhait que l'engagement pris ce jour d'un véritable dialogue au niveau local soit suivi d'effets. Tous trois déclarent qu'il est « *aujourd'hui urgent d'élaborer ensemble un vrai projet de territoire, respectueux de l'histoire, de la culture et de la ruralité du département de la Somme* »**

Le Président Stéphane Haussoulier a également renouvelé l'invitation à l'attention de Barbara Pompili, Ministre de la Transition écologique, afin de visiter avec Franck Beauvarlet, Vice-président du Département en charge de la transition écologique, les opérations et les projets menés par le Département et le Syndicat Mixte Baie de Somme - Grand Littoral Picard pour préserver et valoriser l'environnement, la biodiversité et les espaces naturels.

### **Contacts Presse**

- **Conseil départemental de la Somme** : Éloïse Devred - 06 11 46 81 18 | [e.devred@somme.fr](mailto:e.devred@somme.fr)

- **Chambre d'Agriculture de la Somme** : Olivier Morel - 06 86 30 64 25 | [o.morel@somme.chambagri.fr](mailto:o.morel@somme.chambagri.fr)

- **Fédération départementale de chasse** : Jean-Luc Couvillers - 06 72 88 98 20 | [jlcouvillers@fdc80.com](mailto:jlcouvillers@fdc80.com)